6.3.8. - Chanson pewar den dizourci

Transcription : volume 2, page 412.

Cette pièce n'a pas été reliée dans un des six volumes du Recueil, mais a été déposée aux Archives nationales [342]. Marre la présente comme une ronde, recueillie dans l'arrondissement de Saint-Brieuc.

Elle dépeint les bombances que faisaient les jeunes gens de bonne famille au moment du carnaval. La longue énumération de mets nous renseigne sur les goûts alimentaires de l'époque et la mention de la vielle et du violon pour accompagner les chants sur les habitudes musicales. On trouve également un témoignage du fait que les sonneurs étaient payés pour leur prestation.

Les manuscrits de Lédan conservés à Morlaix contiennent un chant intitulé «Chanson var sujet eur Repas roèt gant pevar zen yaouank» de 15 strophes de quatre vers de douze pieds. Les seize premiers vers en sont semblables à ceux du chant des Poésies populaires de la France mais présentent des variations de lexique. Nous en donnons les deux premiers couplets comme exemple :

	[1] - Marre	**[2] - Lédan**
vers 1	Tosteet ol tud yaouanq hac ar re goz ive	Tostait oll, tud yaoaunc, hac ar re gos ive,
	a hui glevo eur chanson a zo gret a neve	Evit clêvet ur chanson composet a neve,
	A hui glevo eur chanson pehini a zo gret	Grêt var sujet ur repas pehini a so bet
	Da bevar den dizourci vit er malaje tremenet	Grêt gant pêvar zen yaouank, an deyou tremenet.
vers 5	Unan deus an dud yaouanq a neveus lavaret	Unan eus an dud yaouanq en deveus lavaret
	Ari heo malarje ma mignonet me a gret	Tostât a ra Molarje, c'houi so va mignonet
	Demp de ober cher vad ma mignoned demp ta	Demp-ni da ober frico, va mignonet eta,
	Malarje na voquet nemet eur voes ar bla	Molarje ne ve cavet nemet eur vech ar bla

La liste des mets évoqués dans la version de Lédan est beaucoup plus longue que celle de la version de Marre et ils ne sont pas présentés dans le même ordre. On y retrouve bien les «castilles» du vers 26, mais ce sont des melons qui sont rapportés de Londres ce qui n'explique pas le curieux adjectif «maro» traduit par «mortes» sur la version de Marre. Il a sans doute été mis à la place de «marron».

On ne trouve nulle mention de vielle dans la version de Lédan (vers 30 de celle de Marre) mais en plus du violon, la musique est jouée par des «bombard ha tympano».

Le chant se termine de la même façon, quasiment dans les mêmes termes : la note se montant également à cent écus, les jeunes gens ayant tout dépensé rentre chez eux se faire bouillir de l'eau salée en guise de déjeuner. Mais la version de Lédan ajoute une morale :

[2] - Lédan	**Traduction [343]**
Er feçon-se, tud yaouanq, pa vec'h o ribôtat,	De la sorte, jeune gens, quand vous êtes en ribote
Pa ve guin dindan ho peg, oc'h prest tout da bompat	Tant que vous avez du vin sous le nez, vous êtes prêts à faire bombance
Mes pa êru un tyran da zigas dêc'h ho cont	Mais quand un «tyran» vient vous apporter la note
Neuze ' chomit sebezet, rac eno ma ar spont	Alors vous restez abasourdis, car vous avez peur

La version des manuscrits de Lédan n'est pas signée et ne figure pas dans la liste des impressions Lédan établie par Bailloud. Elle n'a sans doute pas été éditée par Lédan.

---

[342] Archives nationales F/17/3245.

[343] Traduction de Laurence Berthou-Bécam.

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 a] MARRE, Chanson pewar den dizourci, Poésies populaires de la France - Archives nationales, s.d., n.p.

Autres versions bretonnes :

- [2 a] LEDAN, Chanson var sujet eur Repas roèt gant pevar zen yaouank, B.M. Morlaix Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg, vol. 2, s.d., pp. 318-401.

- [2 b] OLLIVIER, Chanson var sujet eur Repas roèt gant pevar zen yaouank, B.M. Rennes - Manuscrit 979, s.d., pp. 237-239.